



FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD)

GROUPE SNCF

C'EST POUR BIENTÔT ?

Depuis 2015, l'UNSA-Ferroviaire relance régulièrement la direction de SNCF pour que l'entreprise réponde favorablement aux attentes de ses salariés utilisateurs de mobilités durables, de plus en plus nombreux, dans leurs déplacements domicile-travail.



LE 5 SEPTEMBRE DERNIER

L'UNSA-Ferroviaire adressait une nouvelle requête, au président Farandou cette fois, pour demander la mise en place d'un accord national ambitieux portant sur le déploiement du forfait mobilités durables à la SNCF.

ENFIN !

Après sept années d'efforts, la direction accède à la demande de l'UNSA et confirme l'ouverture de négociations prochaines sur la mise en place du FMD, nous l'espérons dès 2023 ! ...



SNCF

ÉLECTIONS CSE
17 > 24 NOVEMBRE 2022

“ Pour moi,
c'est l'UNSA ! ”



UNSA-FERROVIAIRE

LES REVENDICATIONS DE L'UNSA



- #1 Une indemnité mensuelle ou annuelle pour les utilisateurs de mobilités durables, de covoiturage ou d'autopartage.
- #2 Une hausse de la participation de l'employeur à hauteur de 75 % (contre 50 % actuellement) du coût des abonnements de transports collectifs (25 000 cheminotes et cheminots déjà concernés).
- #3 Une aide financière pour l'achat d'un moyen de transport décarboné¹.

¹Utilisé pour les trajets domicile / travail. Lorsque ces engins sont motorisés, le moteur ou l'assistance doivent être non thermiques, par exemple : voiture, vélo, scooter, moto, trottinette, monoroue, gyropode, skateboard, hoverboard, etc.



DU 17 AU 24 NOVEMBRE, VOTEZ POUR LE SYNDICAT QUI SE BAT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT ! VOTEZ UNSA-FERROVIAIRE.



UNSA-FERROVIAIRE

COMMENT FAIRE ?

Voici ce que l'UNSA-Ferroviaire demande à la direction pour accompagner le développement de ces mobilités douces.

- #1 Dresser un état des lieux des besoins en aménagements liés aux mobilités durables, que ce soit dans les trains, les gares ou les locaux SNCF, par exemple : parkings sécurisés, emplacements dans les trains avec possibilité de recharge, bornes de recharge avec tarifs préférentiels pour les agents, douches, etc.
- #2 Mettre à disposition des agents une formation accessible en ligne pour les sensibiliser aux recommandations à respecter en matière de sécurité.
- #3 Prendre contact avec les municipalités où l'implantation de SNCF est importante pour établir un calendrier de développement de pistes cyclables (en site propre donc).

PARCE QUE LES MOBILITÉS DOUCES DOIVENT ENFIN TROUVER LEUR PLACE, LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES EST UNE DÉMARCHÉ PORTÉE PAR L'UNSA-FERROVIAIRE !

LES MODES DE TRANSPORT ÉLIGIBLES AU FMD

- > Vélo et vélo à assistance électrique (personnel et en location).
- > Covoiturage (conducteur ou passager).
- > Engins de déplacement personnels, cyclomoteurs et motocyclettes en location ou en libre-service (comme les scooters et trottinettes électriques en free floating).
- > Autopartage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes.
- > Transports en commun (hors abonnement).
- > Engins de déplacement personnel motorisés des particuliers (trottinettes, monoroues, gyropodes, skateboard, hoverboard, etc.).